



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Participation du public – synthèse des observations du public

Projet d'arrêté réglementant la pêche de loisir des espèces dont la pêche professionnelle est soumise à TAC et quotas

Soumis à participation du public du 18 juillet au 07 août 2014 sur le site du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

1°) Nombre total d'observations du public reçues : 11

2°) Synthèse des observations du public émises

La majorité des avis est positive sur ce projet de texte (6 avis sur 11)

Certains, sans se prononcer défavorablement sur le projet, souhaiteraient aller plus loin dans l'équité entre pêche professionnelle et pêche de loisir:

- En alignant les tailles minimales de capture
- En alignant les mesures techniques sur les engins de pêche.
- En renforçant les mesures de protection de certaines zones de pêche (frayères)

2 avis estiment en revanche que la pêche de loisir ne devrait pas se voir contraindre par les mesures destinées aux professionnels du fait de l'impact beaucoup plus faible sur la ressource de la pêche de loisir.

3°) Observations du public prises en compte dans le projet de texte

Le projet d'arrêté s'inscrit dans le souci de l'équité entre pêche professionnelle et de loisir, ce qui est soutenu par une majorité d'avis. Il a pour objet la gestion durable des ressources halieutiques et la préservation des espèces, objectif également partagé par une large majorité des avis.